

**DOCUMENT STATUT – INSCRIPTION AUX SELECTIONS POUR LA FORMATION CONDUISANT AU
Diplôme d'Etat D'Aide-Soignant – Formation Complète - Rentrée Janvier 2021**

35 Places (Dont 20 PLACES FINANCEES PAR LE CRIF)

Le candidat doit choisir dès l'inscription aux sélections son statut pour la formation conduisant au DEAS.

Ce choix est définitif et ne pourra pas être modifié à l'issue des sélections.

Nom – Prénom du Candidat :

FORMATION PROFESSIONNELLE COMPLETE

Janvier à Décembre 2021

NOMBRE DE PLACES OUVERTES A LA SELECTION : 35 Places (dont 20 places conventionnées par le Conseil Régional d'Ile de France, *sous conditions d'éligibilité)**

- Je souhaite m'inscrire à la formation conduisant au DEAS en Formation Professionnelle en 11 mois
- Je rempli les conditions d'éligibilité du CRIF¹ (justificatif à joindre au dossier de candidature)**

***CRITERES D'ELIGIBILITE PLACES CONVENTIONNEES DU CRIF :**

Elèves sortis du système scolaire depuis moins de deux ans (à l'exception faite des apprentis) / Jeunes inscrits en mission locale / Demandeurs d'emploi */ Bénéficiaires du RSA / Bénéficiaires de contrats aidés remplissant les conditions suivantes :

- Ne pas avoir obtenu de diplôme, titre ou certification
- Être inscrit sur un parcours de formation complet
- * Demandeurs d'emploi inscrits depuis 6 mois au minimum à l'entrée en formation, dont le coût de formation n'est pas pris en charge par Pôle Emploi

Autres Types de Financements possibles (précisez) :

- TRANSITIONS PRO
- CPF de Transition Professionnelle (Compte Personnel de Formation – remplace le CIF : Congé individuel de formation)
- Auto-financement

¹ CRIF : Conseil Régional d'Ile de France